



UNION FEDERALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DES TERRITOIRES,  
DES AUTOROUTES  
ET DE LA MER

# Compte-rendu de la CAP nationale « Liste d'Aptitude » des Techniciens Supérieurs du Développement Durable

10 avril 2014

La CAP est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au chargé de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires (MGS) à la Direction des Ressources Humaines.

## Remarques des élus CFDT

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les membres de la CAP,

Juste deux points :

- des chefs de services proposent des agents hors critères et ces derniers vont être mis de côté par l'harmonisateur, ce qui pénalisent d'autres agents ayant les critères et qui ne pourront pas être remontés en CAP ;
- des DDT, par exemple la DDT28, n'ont pas eu de promotion de dessinateur en technicien par LA depuis 10 ans. Il faudrait que les harmonisateurs soient attentifs à cela.

## Réponses de la présidente de la CAP aux déclarations préalables

### Le SERM (Schéma d'Emplois et de Recrutement du Ministère)

Il n'est pas validé et est gelé. La présidente s'inquiète d'une baisse plus forte par rapport aux années précédentes et espère une validation du SERM pour fin avril 2014.

### Recrutements 2014

Concours externe : 94 ; concours interne : 30 ; examen prof. TSPDD : 63 ; examen prof. TSDD : 23 postes + des emplois réservés.

315 recrutements de TSDD pour 2014.

### Taux promus / promouvables

La présidente va renégocier avec la DGFIP les taux pro/pro pour 2014 et informe qu'il faut s'attendre à une baisse pour les triennaux 2015 - 2016 - 2017.

L'engagement de promouvoir 75 % des TSDD au grade supérieur sur 5 ans sera tenu.

### Les « anciens emplois fonctionnels de chef de subdivision »

L'engagement de passer 250 agents B+ en catégorie A sera tenu (de 2015 à 2017) par examen professionnel exceptionnel.

### Examen professionnel exceptionnel des TSDD

Des personnes promues ont eu des soucis de maintien de rémunération, par exemple des adjoints administratifs. L'administration a mis en place pour ceux le demandant une avance sur les ISS. La présidente indique que ceci va se résoudre aussi par le fait que le coefficient d'ISS des TSDD va passer de 10 à 12 en 2014.

### Cycles de mobilité

Des « bruits de couloir » circulent sur le passage de 3 à 2 cycles de mobilité. Prochainement, une communication sera réalisée sur ce sujet. Si on passe à 2 cycles de mobilité, la DRH veut garder les avantages existants lors des 3 cycles de mobilité

## Examen des promotions

**Pour que nos élus fassent de bonnes et pertinentes interventions en CAP, ils doivent disposer d'éléments de nature à assurer une bonne compréhension du dossier et sa défense en CAP. Ces éléments doivent leur parvenir, si possible, avant la pré-CAP.**

En effet, c'est lors de cette réunion que nous pouvons demander des informations complémentaires et contester éventuellement le classement des harmonisateurs.

Enfin, nos interventions au niveau national tiennent compte des positions défendues dans les services lors des concertations locales qui doivent se tenir dans un cadre réglementaire.

Vous devez exiger que cette réunion se tienne avant l'établissement des propositions transmises aux harmonisateurs.

Il est important que les organisations syndicales « locales » reçoivent le compte-rendu de cette concertation locale et que vous nous en transmettiez une copie avant la tenue de la pré-cap.

**Ces réunions et interventions locales CFDT sont et restent déterminantes.**

## Liste d'aptitude au grade de TSDD

**Les critères statutaires pour l'accès au grade de TSDD sont :**

- être fonctionnaire de catégorie C ;
- justifier d'au moins de 9 ans de services publics effectifs au 31 décembre 2014.

**Les critères retenus par la CAP sont :**

- être proposé par son chef de service et classé par la DREAL ou la MIGT ;
- justifier de fonction d'un niveau de responsabilité ou de technicité correspondant à la catégorie B.

La date d'effet de la promotion est fixée au 01/01/2014.

## Spécialité Navigation, Sécurité Maritime et Gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral (NSMG)

### DREAL PACA

REBEYROTTE Sylvain..... DIRM MED

### DREAL Poitou-Charentes

BURGEOT Stéphane ..... DDTM 17

## Spécialité Exploitation et Entretien des Infrastructures (EEI)

Les noms en italique et précédés de \* sont inscrits sur liste complémentaire.

### DREAL Aquitaine

*\*BEES Jean-Claude..... DIR A*

### DREAL Limousin

*\*GATAULT Christian ..... DIR CO*

### DREAL Alsace

HERREL Jean-Antoine..... DDT 67

### DREAL Lorraine

*\*Bernard René..... DIR Est*

### DREAL Auvergne

PERIER Léon..... DDT 15

### DREAL Midi-Pyrénées

TAURINES Francis..... DDT 31

### DREAL Basse-Normandie

TOUGARD Alain ..... DDTM 14

GUISSET Marcel..... DIR Sud-ouest

### DREAL Bourgogne

FOURNEYRON Alain ..... DDT 71

### DREAL Nord – Pas-de-Calais

ZAGOURI Marc ..... DIR Nord

### DREAL Bretagne

ROUGE Bernard ..... DIR Ouest

### DREAL Picardie

HOLDERBAUM Henri ..... DDT 60

### DREAL Centre

HERCHE Thierry..... DDT 28

### DREAL Rhône-Alpes

RAMON Christian ..... DDT 74

### MIGT 8

ENGUEHARD Yannick ..... DTAM 975

**DREAL Haute-Normandie**

CHAPELLE Michel..... DIR NO

**DRIEA**

ANTONIN Henry ..... DRIEA/DIRIF

**DREAL Languedoc-Roussillon**

AFFORTIT Pierre..... DDTM 30

**Spécialité Techniques Générales (TG)**

Les 3 candidatures proposées au niveau du groupe « syndicats et associations » ne respectent pas les trois critères moyens (âge moyen de promotion : 55 ans, durée dans le grade le plus haut : 11 ans, durée services publics : 31 ans), il faut en avoir au moins 2. Donc aucune promotion à TSDD par LA pour ce groupe.

**DREAL Alsace**

SEITZ Hervé..... DDT 67

**DREAL Aquitaine**

GIRARD Patrice ..... DDTM 33

DAMBON Gilles ..... DIR A

**DREAL Auvergne**

MORLAT Philippe ..... DDT 03

**DREAL Basse-Normandie**

THOMAS Philippe..... DDT 61

**DREAL Bourgogne**

MATHIEU Didier..... DDT 58

**DREAL Bretagne**

MOREL Didier ..... DREAL

LE BERRE Dominique ..... DDTM 29

**DREAL Centre**

BONNET Jean-Pierre ..... DDT 41

FILERE Jean-Paul..... DREAL

LHUILLIER Thierry ..... DDT 28

**DREAL Champagne-Ardenne**

LAMOUSSE Jean-Marie ..... DREAL

**DREAL Haute-Normandie**

BACQUET Hervé ..... DDTM 27

**DREAL Languedoc-Roussillon**

CARRIERE Paul..... DDTM 11

**DREAL Lorraine**

BAULIER Eric..... DREAL

WIEMAR Jean-Marie..... Préfecture 57

**DREAL Midi-Pyrénées**

SANCHIS Fabienne..... DDT 31

**DREAL Nord – Pas-de-Calais**

CRIVIER René ..... DDTM 62

PAWLOWSKI Dominique..... DIRN

**VNF**

MACEL Dominique..... DT NE

GENTY Jaky..... DT CB

FRANCIOLI Régis..... DT RS

**DREAL PACA**

HOFFMANN Gérard ..... DDT 84

GERARD Alain..... DIR MED

**DREAL Pays de la Loire**

FLORENNES Philippe ..... DREAL

HERPIN Jean-Marie..... DDTM 85

**DREAL Picardie**

DETERPIGNY Jean-Louis..... DDTM 80

**DREAL Poitou-Charentes**

MORISSET Pierrette ..... DDTM 17

**DREAL Rhône-Alpes**

POYET Gérard ..... DDT 01

BLAISE Lionel ..... DDT 74

LACOSTE Michel..... DDT 07

GUILLOT François ..... DDT 69

**DRIEA**

NOULLEZ Marie-Catherine .. DDT 95

GENDRONNEAU Marcel ..... DDT 95

ROBERT Philippe..... DDT 91

**Administration Centrale**

SANCHEZ Jean-Charles ..... ENTE Aix

CAZIN Christian ..... SPSSI

**MIGT 8**

DIPHE Marthe..... DEAL 971

**Aviation Civile**

BERNASCOLLE Michel..... SNIA

**CEREMA**

COUSIN Denis ..... DTecITM au titre de 2013

BALCAEN Joël..... DTerNP

LOPEZ Raymond ..... DTerCE

AUVREVILLE Didier ..... DTerEst

VIGUIER Michel ..... DTerSO

**Hors Ministère**

TACITA Jean-Louis ..... IFSTTAR  
 OTMANI Aïssa ..... DSCR

**VNF**

LOUZI Bertrand ..... DT Strasbourg

**Bonifications au titre de 2013**

Attribution d'un mois de bonification au titre de 2013 à tous les TSDD, sauf à :

- ceux au dernier échelon ;
- ceux n'ayant pas donné satisfaction ;
- ceux radiés dans l'année ;
- ceux détachés 14-2 (collectivités territoriales) ;
- ceux détachés sans limitation de durée (collectivités territoriales),

soit un reliquat de 799,8 mois qui sera utilisé sur l'enveloppe 2014 des bonifications d'ancienneté.

**Recours sur entretien professionnel**

Deux recours ont été étudiés en CAP.

**Points divers**

Le poste « sensible », spécialité NSMG, en Polynésie identifié lors de la dernière CAP « mutations » sera pourvu au 1<sup>er</sup> juillet 2014, suite à un appel à candidats qualifiés pour ce poste réalisé par l'administration (4 candidatures reçues).

**Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élus CFDT :**

**Cyprien VERON ..... DRIHL ..... 01.41.60.68.83**  
[cyprien.veron@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cyprien.veron@developpement-durable.gouv.fr)

**Nathalie DEVULDER..... DDT des Ardennes ..... 03.51.16.52.57**  
[nathalie.devulder@ardennes.gouv.fr](mailto:nathalie.devulder@ardennes.gouv.fr)

Besoin d'un ancien compte rendu ? consultez le site de la CFDT :

<http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/capccpcad.htm>

